

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	<p>Aujourd'hui, jeudi 02 février 2024, les concentrations de PM10 dans l'air vont dépasser le seuil d'alerte (SA).</p> <p>A 09 heures, le seuil de 80 µg/m³ a été dépassé sur l'ensemble de nos stations de mesures de l'île de Cayenne et de Kourou.</p> <p>Les concentrations relevées sont présentées ci-dessous : Concentrations moyennes relevées à 09 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 106.3 µg/m³ sur la station de Cayenne ; - 106.9 µg/m³ sur la station de Matoury ; - 117 µg/m³ sur la station de Kourou. <p>Selon nos paramètres de prévision et les données de nos stations, un dépassement du SA est donc prévu aujourd'hui sur l'ensemble de notre territoire.</p> <p>La procédure d'alerte est déclenchée pour ce jeudi 01 février 2024.</p>
Prévisions	<p>Les concentrations en particules fines devraient continuer à diminuer demain.</p> <p>Nous resterons toutefois en épisode de pollution.</p> <p>Il reste à définir le type de dépassement, (dépassement du seuil d'alerte ou dépassement du seuil d'information et de recommandation).</p> <p>Un nouveau communiqué d'alerte sera envoyé demain pour mise à jour de la situation.</p>

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche